Rue89 : “Pourquoi abattre Jérémie Louis-Sidney ?”

08/10/2012 à 18h00

Lors de l’opération antiterroriste menée à Strasbourg, Nice, Cannes et Torcy samedi matin, un homme a été abattu par la police et dix autres placés en garde à vue. Ils y sont toujours, en vertu de lois d’exception qui la portent à 96 heures dans les dossiers classés terrorisme. Dimanche, un douzième suspect a été arrêté à Cannes.

Plusieurs questions se posent sur ce déploiement de force et sa médiatisation immédiate. Elles restent pour l’instant sans réponse.

1 – Pourquoi abattre Jérémie Louis-Sidney ?

Dès samedi, un policier racontait sur Rue89 l’opération menée à Strasbourg. L’interpellation de Jérémie Louis-Sidney dans son appartement a tourné à la fusillade, se terminant par la mort du suspect :

« L’homme n’a rien dit et tiré tout de suite : nous avons riposté, en nous abritant derrière nos boucliers. »

Deux fonctionnaires ont été blessés par les tirs de Jérémie Louis-Sidney. Ils se seraient donc trouvés en état de légitime défense, au sens de l’article 122-5 du code pénal. Celui-ci s’applique aux policiers comme aux citoyens, en cas de danger immédiat :

« N’est pas pénalement responsable la personne qui, devant une atteinte injustifiée envers elle-même ou autrui, accomplit, dans le même temps, un acte commandé par la nécessité de la légitime défense d’elle-même ou d’autrui, sauf s’il y a disproportion entre les moyens de défense employés et la gravité de l’atteinte. »

Dans les commentaires de notre article, le riverain Faded Yasser a pourtant soulevé une interrogation :

> *« Est-ce normal qu’une dizaine de flics d’élite doivent tuer un homme armé d’un pistolet pour l’arrêter ? »*

C’est-à-dire n’ont-ils par la capacité de le neutraliser sans l’abattre ? La même question s’était posée dans l’affaire Merah. Plusieurs moyens existent pour interpeller un suspect sans le tuer, notamment le gaz lacrymogène. Mais il peut gêner la progression des policiers et avait été écarté, pour cette raison, lors de l’assaut de l’appartement de Mohamed Merah. […]

Rue89